

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 4 mai 2020

## CONFIRMATION D'UN PREMIER CAS POSITIF DE COVID-19 DANS UN FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE DU DISTRICT

NORTH BAY (Ontario) – Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound a déclaré une éclosion de maladie respiratoire à Cassellholme dont la COVID-19 est la cause. Selon les lignes directrices du ministère de la Santé concernant les éclosions dans les foyers de soins de longue durée, une éclosion de COVID-19 doit être déclarée dès qu'un seul cas est confirmé en laboratoire parmi les résidents et les membres du personnel. Dans le cadre des mesures de dépistage intensifiées que doivent prendre les foyers, Cassellholme a fait subir un test à ses résidents et employés le 1<sup>er</sup> mai 2020. C'est un résident qui a reçu le diagnostic positif. Cet homme de 60 à 79 ans, qui n'a aucun symptôme, est en isolement dans l'unité de Cassellholme destinée à cette fin.

« Notre personnel travaille avec Cassellholme pour lui fournir des conseils en matière de santé publique en attendant que les résultats soient disponibles pour les 205 autres résidents et les 330 employés du foyer », dit le D<sup>r</sup> Jim Chirico, médecin hygiéniste. Nous savons que les adultes plus âgés sont vulnérables; il est donc important que nous fassions tout notre possible pour assurer leur sécurité. »

Avant la diffusion du plan provincial, le Bureau de santé avait fait passer un test de diagnostic aux résidents symptomatiques des foyers de soins de longue durée de notre district. Les résultats étaient tous négatifs.

Présentement, il n'y a aucun traitement précis pour la COVID-19. Sachez que la plupart des gens infectés à la COVID-19 ne présenteront aucun symptôme ou auront seulement des symptômes légers. Les personnes qui sont légèrement malades devraient s'isoler et prendre soin d'elles-mêmes à la maison. La plupart s'en remettent après une ou deux semaines tout simplement en traitant les symptômes.

Si vous pensez avoir des symptômes de la COVID-19 ou si vous avez eu un contact étroit avec une personne atteinte de la maladie, isolez-vous d'abord et utilisez ensuite [l'outil d'autoévaluation de l'Ontario](#) pour savoir si vous devez obtenir des soins médicaux. Si vous avez besoin d'aide, téléphonez à votre fournisseur de soins de santé ou au Bureau de santé au 1 800 563-2808. Ainsi, les hôpitaux pourront consacrer leurs ressources de salles d'urgence au traitement des traumatismes et des cas très urgents. Si vous avez de graves symptômes, comme de la difficulté à respirer, composez le 911 et mentionnez vos symptômes ainsi que tout voyage que vous aurez fait récemment.

Visitez le [site Web de l'Ontario](#) pour en savoir plus sur les mesures que prend la province pour continuer à protéger les Ontariens et Ontariennes contre la COVID-19.

Vous pouvez également obtenir d'autres renseignements sur notre site [myhealthunit.ca/COVID-19](https://myhealthunit.ca/COVID-19).

-30-

### Renseignements pour les médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques  
Tél. : 705 474-1400, poste 5221 ou 1 800 563-2808  
Courriel : [communications@healthunit.ca](mailto:communications@healthunit.ca)